



Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC)  
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P: 7199  
YAOUNDE - CAMEROUN

Fixe : +237 222 232 164  
E-mail: info@cradec.org  
site web: www.cradec.org



# RAPPORT

## DIALOGUE CITOYEN

THEME : « PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE ET PROMOTION DU DEVELOPPEMENT, LA PAIX ET LA SECURITE »



*Yaoundé-Cameroun, du 09 au 10 décembre 2019*



ADIN  
Tél : 677 747 828;  
mail: martsou@yahoo.com



AfroLeadership  
BP: 16260 Yaoundé,  
Tel : 699 99 70 93 - 671 05 05 71  
Email : cmngounou@gmail.com  
info@afroleadership.org



DMJ  
Tel: 242 045 164 - 670 244 740  
BP 31 564 Yaoundé,  
email: dmj@dmjcm.org



• Transparency International-Cameroon (TI-C)  
83, Rue 1839, Yaoundé II, Nouvelle Route Bastos,  
B.P: 4562 Yaoundé.  
Tel : 653 73 09 82 - 690 98 84 86  
Email : lucainyassi@ti-cameroon.org  
ou lucainyasso@yahoo.fr



# SOMMAIRE

Sommaire.....	3	mobilisation des ressources domestiques pour le financement des ODD au Cameroun.....	14 -15
Liste sigles et abreviations.....	5	Panel 5 : Les droits humains au Cameroun : Les avancées, les menaces, opportunités et enseignements dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE.....	16
1.Contexte et justification.....	6	Panel 6 : Flux Financiers Illicites et Droits de l'Homme.....	18
1.1. Objectifs du dialogue.....	7	Panel 7 : Liberté d'expression, lutte contre la corruption et Espace Civique au Cameroun.....	20
1.2. Objectif du dialogue.....	7	Panel 8 : Paix et sécurité comme préalables pour la garantie des droits humains au Cameroun.....	22
2. Déroulement du dialogue.....	8	4. De la cloture du dialogue.....	25
2.1.Ceremonie d'ouverture et l'introduction.....	8	Conclusion generale et recommandations.....	26
2.2. Ouverture par les officiels.....	8	5. Annexes: Liste de présence.....	28
3. La phase technique.....	11		
Panel 1 : Lutte contre la corruption : nécessité d'un dialogue citoyen dans le contexte des Objectifs du Développement durable.....	11		
Panel 2 : La lutte contre la corruption au Cameroun : Etat des lieux, les obstacles et les enseignements.....	12		
le Panel 3 : La lutte contre la corruption à l'ère de la digitalisation de la gestion des politiques publiques et le Panel 4 : Corruption et FFI : Enjeux et défis de la			



# LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS

**ADIN** Africa Development Interchange Network  
**ANIF** Agence Nationale d'Investigation Financière  
**CAMYOSFOP** Cameroon Youths and Students Forum for Peace  
**CdC** Chambre des Comptes  
**CDC** Cameroon Development Corporation  
**CNC** Conseil National de la Communication  
**CONAC** Commission Nationale Anticorruption  
**CONSUPE** Conseil Supérieur de l'Etat  
**CRADEC** Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire  
**CRTV** Cameroon Radio Television  
**CTD** Collectivités Territoriales Décentralisées  
**DGD** Direction Générale des Douanes  
**DGI** Direction Générale des Impôts  
**DH** Droits de l'Homme  
**DSCE** Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi  
**ECOFIN** Agence d'Information Economique Africaine  
**FFI** Flux Financiers Illicites  
**GDN** Grand Dialogue National

**MINAT** Ministère de l'Administration Territoriale  
**MINEPAT** Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire  
**MINFI** Ministère des finances  
**MINJUSTICE** Ministère de la Justice  
**NOSO** Régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest  
**ODD** Objectifs de Développement Durable  
**ONU** Organisation des Nations Unies  
**OSC** Organisations de la Société Civile  
**PLANOSCAM** Plateforme Nationale des Organisations de la Société Civile Camerounaise  
**RECODH** Réseau Camerounais des Organisations de Droits de l'Homme  
**ReCTrad** Réseau des Chefs Traditionnels d'Afrique pour la Conservation de l'Environnement, la gestion durable des écosystèmes et des forêts  
**SC** Société civile  
**SNH** Société Nationale des Hydrocarbures  
**TCS** Tribunal Criminel Spécial  
**TI-C** Transparency International Cameroun  
**UE** Union Européenne  
**VIP** Very Important Personality  
**ZENU Network** Le Réseau des Savoirs

# 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les institutions étatiques, les organisations de la société civile, les médias, les universitaires et d'autres parties prenantes du développement et de la coopération, veulent se joindre à la Communauté internationale pour manifester leur intérêt et leur engagement dans la lutte contre la corruption (9/12) et la promotion des Droits de l'Homme (10/12), à l'occasion des journées internationales dédiées.

« La corruption engendre la corruption et favorise l'impunité, qui ronge la société. La Convention des Nations Unies contre la corruption est l'un des principaux instruments dont nous disposons pour lutter contre ce fléau. L'objectif de développement durable N°16 et les cibles qui y sont associées nous offrent également un cadre d'action. »  
*António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.*

L'Objectif de Développement Durable 16 : « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » vise à promouvoir la gouvernance dans la gestion publique. Les cibles 16.4 et 16.5 visent respectivement (i) d'ici à 2030, à réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée et (ii) Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

Tous les êtres humains naissent libres et

égaux en dignité et en droits. Cette idée, simple mais radicale, est inscrite dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Les Droits de l'Homme sont au cœur des Objectifs de Développement Durable (ODD), car en l'absence de dignité humaine, nous ne pouvons pas favoriser le développement durable. Les droits de l'homme sont motivés par les progrès de tous les objectifs de développement durable et les objectifs de développement durable sont déterminés par les avancées en matière de droits de l'Homme. Plus spécifiquement, l'ODD 16 et ses cibles traduisent les engagements pris pour la promotion et la garantie des Droits de l'Homme.

Le CRADEC a engagé des initiatives pour la justice fiscale et la lutte contre les flux financiers illicites, avec l'appui de Tax Justice Network-Africa et de l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne, pour traduire son engagement dans la lutte contre la corruption et la préservation du développement ainsi que la paix et la sécurité. Aussi, les journées des 9 et 10 décembre 2019 constituent des cadres d'action en collaboration avec les autres parties prenantes.

De plus, appuyé par la Délégation de l'Union européenne au Cameroun, le Consortium ADIN, AfroLeadership, CRADEC, Dynamique Mondiale des Jeunes et Transparency International-Cameroon a formulé une activité de participation des parties prenantes dans le suivi citoyen de la gouvernance budgétaire, ainsi qu'aux journées internationales et nationales de référence, dans le cadre de la mise en œuvre

de l'action « Renforcement de la gouvernance budgétaire pour la fourniture des services de base durable dans le respect de la préservation de l'environnement ».

C'est dans ce cadre que du Lundi 09 au mardi 10 décembre 2019, s'est tenu au Centre Jean XXIII de Yaoundé le premier dialogue citoyen ayant pour thème « PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE ET PROMOTION DU DEVELOPPEMENT, LA PAIX ET LA SECURITE ». Ce dialogue a connu la succession de plusieurs panels d'échanges et de discussions, portant sur des thématiques diverses et a abouti à des recommandations pour les OSC, les Institutions Etatiques et les partenaires.

Ce dialogue était organisé par le CRADEC, chef de fil du Consortium sus relevé, sous le parrainage de Madame **Rose Mbah Acha**, Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat et l'appui financier de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun et de l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne ainsi que l'appui technique de la Tax Justice Network-Africa.

### 1.1. OBJECTIFS DU DIALOGUE

L'atelier visait deux types d'objectifs : un objectif général et des objectifs spécifiques.

#### 1.1.1. Objectif général

L'objectif principal du dialogue citoyen était de **contribuer à la lutte contre la corruption, les flux financiers illicites et la promotion des Droits de l'Homme.**

#### 1.1.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agissait de :

- 1) Encourager le gouvernement dans ses efforts de lutte contre la corruption et les

flux financiers illicites pour la mobilisation optimale et la gestion efficiente des ressources budgétaires nécessaires à la préservation du développement, la paix et la sécurité pour un Cameroun émergent ;

- 2) Informer le grand public que les administrations et les citoyens se doivent d'être exempts de la corruption afin d'assurer la paix et la sécurité pour un Cameroun émergent ;
- 3) Sensibiliser et engager les citoyens, les jeunes et les femmes sur la lutte contre la corruption, les flux financiers illicites pour les Droits de l'Homme.

### 1.2. OBJECTIFS DU DIALOGUE

L'atelier visait deux types d'objectifs : un objectif général et des objectifs spécifiques.

#### 1.2.1. Objectif général

L'objectif principal du dialogue citoyen était de **contribuer à la lutte contre la corruption, les flux financiers illicites et la promotion des Droits de l'Homme.**

#### 1.2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agissait de :

- 1) Encourager le gouvernement dans ses efforts de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites pour la mobilisation optimale et la gestion efficiente des ressources budgétaires nécessaires à la préservation du développement, la paix et la sécurité pour un Cameroun émergent ;
- 2) Informer le grand public que les administrations et les citoyens se doivent d'être exempts de la corruption afin d'assurer la paix et la sécurité pour un Cameroun émergent ;
- 3) Sensibiliser et engager les citoyens, les jeunes et les femmes sur la lutte contre la corruption, les flux financiers illicites pour les Droits de l'Homme.

## 2. DEROULEMENT DU DIALOGUE

Les travaux étaient constitués de 3 principales articulations ci-après :

- La cérémonie d'ouverture et l'introduction ;
- La phase technique du dialogue citoyen ;
- La cérémonie de clôture.

### 2.1. CEREMONIE D'OUVERTURE ET L'INTRODUCTION

La cérémonie d'ouverture et d'introduction a consisté en :

### 2.2. OUVERTURE PAR LES OFFICIELS

Placée sous la présidence de Madame le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, qu'assistait M. **Samuel BIROKI**, Président du Conseil de PLANOSCAM, M. **Jean Mballa Mballa**, Directeur Exécutif du CRADEC, Chef de file Consortium des OSC sur la Gouvernance budgétaire, Maître **Matip YEPGA**, représentant personnel du Président de la Chambre des Comptes et M. **Arnaud DEMOOR**, Représentant de l'Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois articulations notamment :

**Les mots de bienvenue et de solidarité des OSC au Dialogue citoyen de lutte contre la corruption de M. Samuel BIROKI, Président du Conseil de PLANOSCAM et de M. Jean Mballa Mballa, Directeur Exécutif du CRADEC, Chef de file Consortium des OSC sur la Gouvernance budgétaire**

Dans son mot de bienvenue, M. **Samuel BIROKI** après avoir souhaité la bienvenue

aux participants a présenté les liens existants entre les flux financiers illicites et la corruption. Il a souligné la nécessité pour les organisations de la société civile de travailler en réseaux au plan national, régional et international afin bien analyser le phénomène de flux financiers illicites et être un appui solide pour le gouvernement pour la lutte contre la corruption. Il a achevé son propos en remerciant les partenaires pour l'organisation de ce dialogue qui permettra à la société civile de mieux se structurer.

M. **Jean Mballa Mballa** dans son mot de solidarité, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, a remercié la Délégation de l'Union européenne au Cameroun, de l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne et la Tax Justice Network-Africa pour leur appui. Il a rappelé l'engagement collectif de la société civile pour la lutte contre la corruption, le détournement de deniers publics et le gaspillage des ressources nationales. D'où ce dialogue citoyen qui invite de la responsabilité, la convivialité et l'espoir d'un Cameroun à l'horizon 2035. Les associations de la société civile doivent à cet effet être solidaires afin que cette vision soit réalisée, d'où la mise en place de ce dialogue citoyen. Dialogue qui, selon ces propos, devrait aboutir à la mise en place d'un fond citoyen de la protection de la fortune publique conformément au thème de ce dialogue « protection de la fortune publique et promotion du développement, la paix et la sécurité ». Il a ensuite appelé la société civile à faire un examen de conscience sur la base de trois interrogations ci-après et qui sont selon lui la représentation des 3 expressions qui animent la dynamique de la société civile à savoir l'expression d'intérêt, d'engagement et de soutien qui doit aboutir à la création du fond sus cité :

- La société civile est-elle suffisamment outillée pour protéger la fortune publique afin qu'elle soit utile au développement des communautés ?
- La société civile participe-t-elle suffisamment au niveau local, régional et international à la gouvernance de nos instances pour la construction de notre pays ?
- Avons-nous respecté nos engagements ?

**Les allocutions de soutiens des organismes de lutte contre la corruption au premier Dialogue citoyen du Maitre Matip YEPGA, représentant du Président de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême et de M. Arnaud DEMOOR, Représentant de l'Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun**

Dans son mot de soutien, Maitre Matip YEPGA, a remercié les organisateurs de la part de Madame la Présidente de la Chambre des Comptes (CdC) d'avoir associé ladite Chambre à ce dialogue. Relevant ses missions, il l'a présenté comme étant une institution qui participe à la lutte contre la corruption conformément aux lois et règlements y afférents. Il a énuméré les mécanismes dont la CdC dispose pour la lutte contre la corruption notamment le contrôle et le jugement des comptes. Depuis 2006, elle instruit, examine et juge les comptes publics. Elle contrôle toutes les opérations de recettes et de dépenses des services des états et de ses démembrements. C'est ainsi que cette institution participe à la lutte contre la corruption.

La CdC procède à la sensibilisation. Elle a adopté en son sein des codes de déontologie des personnels des juridictions financière du Cameroun. Elle informe les institutions, les organes constitutionnels et le public au travers des rapports publics et des rapports particuliers. Des certifications sont faites par cette institution qui conseille et assiste le pouvoir public.

C'est alors que tout en exprimant l'intérêt pour ce dialogue afin que la CdC apporte sa contribution pour la lutte contre la corruption, il a achevé ses propos en rappelant la disponibilité de la Chambre des comptes à assister les OSC.

Dans son mot, M. Arnaud DEMOOR, Représentant de l'Ambassadeur Chef de la Délégation de l'Union Européenne (UE) au Cameroun, a salué cette initiative qui regroupe une bonne partie des acteurs camerounais dans la lutte contre la corruption : notamment les acteurs de la société civile, les représentants du parlement, les institutions indépendantes de contrôle (CONAC, CdC, etc.) ainsi que le CONSUPE et le Ministère des Finances. Il a rappelé que l'UE et les autres partenaires financiers soutiennent activement les réformes dans la gestion des finances publiques. Il encourage les participants à consulter le site de la direction générale du MINFI où se trouve l'ensemble de documents budgétaires.

Il souligne que ce dialogue arrive à un moment crucial car la confiance des citoyens camerounais vis-à-vis des pouvoirs publics semble s'être effritée ces dernières années. En effet, selon Transparency International, 70 % des populations pensent que la corruption a augmenté ces 11 derniers mois. Selon cette source, les organisations de la société civile, les Chefs Traditionnels et les leaders religieux sont ceux en qui la population a le plus confiance pour pouvoir combattre la corruption. Il affirme donc que ce dialogue citoyen est une réelle opportunité pour renforcer la qualité des politiques publiques ainsi que les services offerts au citoyen pour que la confiance des citoyens en l'administration puisse être renforcée.

Il a achevé ses propos en encourageant les participants à faire bon usage des informations budgétaires et à continuer le

travail engagé pour la transparence budgétaire.

### **Le discours d'ouverture par Madame Rose Mbah Acha, Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat**

Après avoir salué l'assistance, Mme la Ministre a rappelé que la thématique de ce dialogue citoyen rentre en droite ligne avec l'idéal escompté par l'Institution Supérieure de Contrôle des Finances Publiques du Cameroun dans le cadre de sa collaboration avec les OSC conformément au partenariat signé en juillet 2018.

Poursuivant son propos, elle a présenté ces assises comme étant motivées par la célébration des **journées Internationales**

**de Lutte Contre la Corruption** d'une part et, d'autre part de **Promotion des Droits de l'Homme**.

Achevant son discours d'ouverture, elle a rassuré de la disponibilité et de sa détermination sans faille à poursuivre dans un esprit d'ouverture et de respect mutuel la collaboration engagée avec la Société Civile Africaine et des différents partenaires au développement pour œuvrer ensemble à l'avènement d'un Cameroun meilleur à l'horizon 2035 tel que souhaité par Son Excellence Paul BIYA, Président de la République.

### **1.3. RAPPEL DES OBJECTIFS**

A la suite de la cérémonie d'ouverture, Mr Mballa a rappelé les enjeux et les objectifs du premier dialogue citoyen.

## 3. LA PHASE TECHNIQUE

Les travaux proprement dits ont été constitué de panels, d'échanges et de discussions en plénières.

**Panel 1 : Lutte contre la corruption : nécessité d'un dialogue citoyen dans le contexte des Objectifs du Développement durable**



L'objectif de ce panel était de retracer la trajectoire de la lutte contre la corruption au Cameroun, les facteurs politiques, sociaux et historiques pertinents qui ont sous tendus la stratégie nationale de lutte contre la corruption. L'examen des cadres normatifs, politiques et structurels permettra de montrer leur pertinence et efficacité au regard de l'ampleur du phénomène et de l'exigence d'une participation citoyenne commune, base d'un dialogue structuré autour de la lutte contre la corruption au Cameroun.

Il avait pour modérateur **M. MEBARA Vincent**, Journaliste à la CRTV, et pour panélistes, M. **Jean Mballa Mballa**, Directeur Exécutif du CRADEC, et Sa Majesté **Bruno Mvondo**, Chef Traditionnel

et Président du ReCTrad.

De ce panel, il ressort que le Cameroun est l'Afrique en miniature et donc, il est très riche en ressources naturelles mais paradoxalement très pauvre. La majorité vit dans la pauvreté pourtant nous sommes détenteur d'un pouvoir public énorme sous forme de ressources naturelles, de minerais et bien d'autres.

Il existe un lien étroit entre la fortune publique et la communauté car pour avoir le trésor public il faut la participation de tous conformément au préambule de la Constitution. Chaque citoyen doit participer aux charges publiques de l'Etat par conséquent est garant du développement du pays. Ainsi, il existe deux liens existents entre

le trésor public et le citoyen : un lien de propriété et un lien d'appartenance.

De ce fait, la gouvernance publique nous interpelle tous. C'est ce qui explique la présence de la Société Civile dans le CONSUPE, la CONAC. Même si les organes en charge du contrôle du trésor public se comportent souvent comme si la société civile est exclue. La société civile elle-même en est parfois la cause c'est pourquoi nous devons nous demander si nous même nous respectons les lois que nous nous sommes fixés.

Du point de vue de la tradition, l'homme est amené à vivre en communauté. Dans nos coutumes, il y'a des valeurs qui nous enseignent que le bien est collectif. Par contre, la corruption elle nourrit les égos et donc la course individuelle vers les biens. Ce qui justifie la nécessité de mettre en place des dispositions qui tirées de la tradition afin de limiter la corruption comme par exemple prêter serment et être banni en cas de non-respect des engagements pris.

**Echanges et questionnements : Plusieurs interrogations ont été mises sur la table par l'ensemble des**

**participants et portant sur : l'existence d'une coordination entre les organismes de contrôle de l'Etat ; les causes de la corruption au Cameroun ; et le salaire faible du contrôleur comme facteur favorable à la corruption.**

Des échanges qui ont eu lieu, l'on retient que :

- Il n'existe pas une coordination entre tous les organismes de contrôle de l'Etat. Il est nécessaire qu'elles se soudent les coudent afin que les mauvaises pratiques ne trouvent plus aisément des failles.
- Il y'a plusieurs organes car la corruption a plusieurs visages. Ces organismes de contrôle sont spécialisés. Chaque institution est indépendante d'où la difficile coordination.
- La corruption croit à cause de l'impunité. Si la tradition était intégrée et appliquée dans la gestion des finances publiques (à travers les rites comme le Tcho), cela allait servir de mesures contraignantes.

Le salaire du contrôleur ne peut être invoqué comme une cause ou ne saurait justifier la corruption. Ce qui importe est que ce dernier ait des valeurs car la corruption est très souvent une perception

**Panel 2 : La lutte contre la corruption au Cameroun : Etat des lieux, les obstacles et les enseignements**



Ce panel dresse l'état de lieu de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption au Cameroun. Tout en développant les niveaux de collaboration et mécanismes avec les autres acteurs, le panel donne l'opportunité aux participants d'adresser les points d'intérêt général et de préoccupation particulière pour une lutte durable contre la corruption au Cameroun.

Ce panel a été modéré par M. **MEBARA Vincent**, Journaliste à la CRTV et développé par M. **Matip YEPGA**, de la chambre des comptes, M. **Francis SIMEU**, Expert en Gouvernance et Chargé de projet à Transparency International-Cameroun et M. **Flaubert DJATENG**, Coordonnateur de ZENÜ Network.

De ce panel il faut retenir que la Chambre des Comptes contrôle et vérifie les recettes de l'Etat. Parfois ces recettes sont minorées à cause de la corruption. La chambre des comptes procède à des certifications diverses. Elle sanctionne les dépenses faites illicitement, transmet lorsqu'elle découvre des actes de corruption aux organismes fait pour cela.

Selon l'intervention portant sur « la corruption dans la pratique », la corruption est l'utilisation abusive des biens publics. Elle est définie par Transparency International comme l'utilisation d'un poste de responsabilité pour des avantages privés. Elle se manifeste dans le secteur privé et public par : la surfacturation ; la fraude ; l'enrichissement illicite ; le clientélisme ; et le pantouflage. Ces pratiques conduisent souvent des pays dans un état de « gel ».

Il existe également plusieurs variantes de la corruption : (i) la corruption au sens propre du terme ; (ii) la conclusion où ici l'on vous pousse à la corruption sans vous le dire clairement ; (iii) la grande corruption, ses conséquences affectent la masse ; (iv) la

moyenne corruption qui affecte un groupe ; et (v) la petite corruption qui affecte un individu.

Les outils de la corruption sont l'argent, les dons en nature, les échanges de services et la gestuelle en ce qui concerne la corruption psychologique.

En ce qui concerne les méfaits de la corruption, il faut noter qu'elle entraîne la perte de la méritocratie, la perte des valeurs morales, elle absorbe les infrastructures. Pour y faire face, la principale action c'est la dénonciation et la première personne qui doit le faire c'est la victime puis le témoin c'est pourquoi il faut une loi qui les protège.

De l'expérience de ZENÜ Network dans la lutte contre la corruption en milieu scolaire, il faut retenir que la corruption augmente car les victimes ont peur de dénoncer. Pour réduire la peur et empêcher les représailles, ils utilisent :

- **Les CECIN qui sont des** Club d'Education Civique et d'Intégration Nationale-ayant pour mission la sensibilisation, l'information et l'éducation ;
- **Boîtes à dénonciations, ces dénonciations sont anonymes**
- **Observatoire de la gouvernance** à travers des enquêtes, des rapports et le suivi des sanctions ;
- **La Personne Relais, c'est une** personne de confiance chez qui on peut se confier.

Les difficultés qu'ils rencontrent lors de la lutte contre la corruption en milieu scolaire sont d'une part la résistance des responsables des établissements scolaires et les lenteurs administratives.

#### - **Echanges et questionnements :**

Les échanges ont tourné autour de la relation entre chambre des comptes et le contrôle supérieur de l'Etat ; le mécanisme de déclaration de bien ; le devenir de l'argent des détournements publics une fois recouvré ;

l'approche subjective de TI dans ses actions ; la nécessité d'une organisation faitière sur les questions de corruption ; l'impact des rapports de la Chambre des Comptes.

Ces échanges ont permis de relever que :

- La diffusion des rapports de la chambre des comptes va au-delà de Yaoundé. Ces rapports sont publiés au journal en français et en anglais, le lien entre le COMSUPE et la chambre des comptes sont des institutions de l'Etat mais la chambre des comptes est libre de se déployer. La chambre des comptes suit la loi de la république du

Cameroun, c'est elle qui fixe les procédures et les délais. La chambre des comptes à un pan et est autres institutions en ont d'autres.

- Il existe un mécanisme de déclaration des biens prévus par l'article 66 de la constitution mais cette loi attend un décret de mise en application.
- Pour éviter la corruption, il faut des mesures de prévention afin d'éviter des poches de corruption et des mesures des mesures d'incitation comme les récompenses. Enfin intervient la sanction.

***Panel 3 : La lutte contre la corruption à l'ère de la digitalisation de la gestion des politiques publiques et le Panel 4 : Corruption et FFI : Enjeux et défis de la mobilisation des ressources domestiques pour le financement des ODD au Cameroun***



Ce double panel avait comme modérateur, M. **Phillipe Nsoa**, Journaliste au Baromètre communautaire et comme Panélistes M. **Serge Ntsek**, du ministère des finances, M. **Martial Ngounou**, Président d'Afroleadership et M. **Jean Mballa Mballa**, Directeur Exécutif du CRADEC.

L'objectif du panel 3 était d'analyser les opportunités et les défis que présente la digitalisation de la gestion des politiques publiques. Tandis que le second panel aura permis de voir comment l'Etat, notamment à travers le MINFI réussit à mobiliser les ressources face aux FFI.

Serges a clarifié que le MINFI a pour rôle de rechercher les ressources et met en place des mécanismes pour lutter contre les FFI. Pour cette mobilisation, les DGD et DGI sont mis à profit pour mobiliser les ressources qui peuvent être fiscales ou non. Le budget n'est

pas un argent déposé quelque part au Trésor mais est le fruit des ressources mobilisés au cours de l'année et qui alimentent donc le Trésor. Le MINFI travaille avec des institutions tels l'ANIF pour lutter contre les FFI et qui surveille les mouvements bancaires et fait des investigations pour retracer l'origine des fonds transférés. Les transferts de capitaux vers ou de l'extérieur font aussi l'objet d'une surveillance poussée. Avec un seuil minimal de transfert autorisé, on peut mieux barrer la route aux FFI. D'autres pratiques telle la surfacturation dans la commande publique sont également surveillées.

A travers les propos de Charlie, la digitalisation du système a été présentée comme une des solutions à la lutte contre les FFI et la corruption. Elle permet de contourner

les faiblesses humaines. En mettant en place un bon système de comptabilité, un système qui permet de contrôler et piloter, voire automatiser les mouvements d'argent, on peut barrer la route aux FFI. Cela accroît la traçabilité comparativement à l'utilisation des papiers. Avec le papier, en cas de mauvaise main d'écriture ou d'incendie, on peut perdre la donnée. L'informatisation permet d'améliorer la célérité du service et de sécuriser les données qui peuvent être conservées à plusieurs endroits et transportables facilement. Avec la digitalisation on réduit le risque de corruption car si une personne sait que son travail est enregistré par le système, il fera ce qu'il faut normalement. La digitalisation permet, même après des années, de faire de la lumière sur des FFI, de classer les données selon ce qu'on recherche ou veut faire. La digitalisation dans le système marchés publics permet de faire des économies ce fut le cas en Ukraine qui a économisé environ 1 milliard d'euros. Et donc le coût de la digitalisation pourra être récupéré dans ce que cela nous aura permis d'économiser. En outre la digitalisation nécessite que le pays investisse dans l'énergie de sorte qu'elle devienne perpétuelle et de qualité. L'énergie est donc la contrainte de la digitalisation. L'autre condition est qu'il faut former notre administration publique aux nouvelles technologies.

Concernant les FFI, de Jean MBALLA il faut retenir qu'ils sont intimement liés à la



corruption. Il s'agit de cet argent gagné, utilisé et transféré de manière illégale et illicite. Cela affecte nos économies. Ils résultent en grande partie des pratiques de surfacturations dans les échanges commerciaux soit 65% des volumes des FFI en Afrique. Le 2<sup>nd</sup> couloir est la criminalité financière (drogue, Traffic, etc.) et enfin la corruption. Les paradis fiscaux sont les moyens utilisés par les entreprises pour payer le moins d'impôts à l'Etat hôte. La transparence à tous les maillons de la chaîne est une, sinon la clé à la lutte contre les FFI qui empêchent l'Etat de mobiliser les ressources qui permettront de rendre effectif les droits humains de ses citoyens.

#### **Echanges et questionnements :**

Les échanges auront permis de s'interroger sur : les limites de la digitalisation en ce sens que c'est l'homme qui contrôle la technologie ou le système informatique (cas du vol de salaire qu'il y a eu au Cameroun) ; le problème de leadership dans la lutte contre la corruption et les FFI malgré que le gouvernement ait pleinement conscience du problème ; le rôle de l'éducation et l'impact de l'impunité dans la lutte contre ces fléaux ; la non effectivité de la déclaration des biens ; les éléments qui favorisent la corruption et les pratiques frauduleuses notamment la faiblesse des textes, la non application et la non applicabilité des textes, l'absence de sanction et la nécessité d'un retour aux sources en prenant dans nos traditions ce qui est bien pour les appliquer dans nos pratiques modernes actuelles dont celles de la digitalisation qui a été présentée.

Les échanges auront également permis d'interroger l'option des énergies renouvelables pour palier au problème d'électricité afin de rendre effectif la digitalisation, surtout en zones rurales. L'origine des fonds des prisons VIP aura également été une préoccupation des participants bien

que celle-ci n'ait pas été déterminée au cours des échanges.

Il aura également été l'occasion de parler des expériences du MINFI dans son contrôle des factures. En effet, elle a fait face aux problèmes de fausses factures ce qui a résulté à l'obligation d'écrire le montant en chiffres et en lettres. Quant à l'application des textes, l'on a relevé le fait que les acteurs vont souvent au-delà de ce qui est prévu (le

fameux article 2). Le système de mercuriale aura également été relevé comme une porte pour la corruption et des pratiques illicites car étant très imprécise. La digitalisation n'est certes pas la solution à tout, mais dans un système où il l'impunité règne, elle permet de prévenir, d'éviter des pertes d'argent, les détournements de fonds, les faiblesses de l'homme car c'est automatisé : on ne peut pas corrompre une machine.

### **Panel 5 : Les droits humains au Cameroun : Les avancées, les menaces, opportunités et enseignements dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE**

Ce panel a dressé l'état des lieux de la mise en œuvre de l'engagement de l'Etat en ce qui concerne la garantie des Droits de l'Homme et des Libertés au Cameroun. Tout en développant les niveaux de collaboration et mécanismes avec les autres acteurs, le panel donne l'opportunité aux participants d'adresser les points d'intérêt général et de préoccupation particulière pour la promotion des Droits de l'Homme au Cameroun.



Modéré par M. **Phillipe Nsoa**, Journaliste au Baromètre communautaire, avec pour panélistes M. **Rodrigue Ottou** du Ministère de la justice et M. **Joseph Désiré ZEBAZE** du RECODH, de ce panel il ressort que :

M. Zébazé a relevé d'une part le problème de la sincérité des institutions comme sources de violation des Droits de l'Homme (DH), plaignant le processus de recrutement et la qualité des personnes en charge de ces institutions et qu'il est nécessaire que chacun puisse s'auto évaluer pour voir comment il contribue à y barrer la route ou non et prenne la décision qui s'impose.

D'autre part, le problème de la place des OSC dans ce champ a été relevé en termes d'implication et de disponibilité des ressources. Concernant l'implication, on peut par exemple relever qu'elles sont absentes dans la mise en œuvre du DSCE. Pour ce qui est des ressources, ce besoin est multiforme. En termes de ressources humaines, les meilleures ressources sont très souvent tentées par les Organisations Internationales car les OSC manquent de moyen pour les retenir. En ce qui concerne les ressources matérielles, la société civile n'a pas de maison des Droits de l'Homme. Pour ce qui concerne les ressources financières, les OSC de l'Afrique Centrale sont délaissées étant parfois obligées de s'identifier comme des OSC de l'Afrique de l'Ouest pour en bénéficier.

M. Ottou a relevé qu'il existe un plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme qui est le guide en matière de protection des Droits de l'Homme au Cameroun. Il a été élaboré et validé par le Premier Ministre et le Comité de Suivi mis en pied mais n'a jamais fonctionné. Actuellement, un bilan est en train d'être fait pour mettre en œuvre ce qui n'a pas été réalisé. Sur un plan institutionnel, les Droits de l'Homme sont reconnus au Cameroun. Et chaque année le MINJUSTICE produit chaque année un rapport sur l'état des lieux des Droits de l'Homme au Cameroun. Ces rapports sont produits avec l'aide des OSC et mis à la disposition du public par la direction des droits. Ce rapport est produit de manière participative en subissant les validations à travers les contributions de toutes les parties prenantes y compris des OSC qui donnent des informations pertinentes souvent utilisées au niveau international.

Le cadre juridique des Droits de l'Homme est bien développé mais pas mis en œuvre du fait d'un manque de culture juridique chez les citoyens qui sont les premiers garants de la protection des Droits de l'Homme. En cas de violation des Droits de l'Homme les citoyens se plaignent peu, ne sachant pas comment se défendre et cela concerne même des OSC. On ne peut pourtant mieux défendre ses droits que si on les connaît. Il y a donc une nécessité de formations des citoyens et des OSC, et de jouer franc jeu par les administrations publiques.

### **E c h a n g e s e t q u e s t i o n n e m e n t s**

Les échanges ont permis de se poser des questions sur les problèmes de l'application des textes ; l'impact de la corruption sur la justice ; L'effectivité du

numéro des forces de l'ordre à composer en cas de besoin ; les mécanismes existant en termes de suivi des plaintes et les actions d'éducation des camerounais sur leurs droits ; la place et l'autorité des chefs traditionnels dans l'administration de la justice ; la non prise en compte des intérêts et des droits des populations riveraines des projets ; Les moyens mis en œuvre pour éduquer les populations sur la procédure à suivre pour revendiquer leurs droits.

Ces échanges ont ressorti le fait que l'effectivité des textes souffre de plusieurs problèmes : (i) leur inadaptation à la réalité (ils sont appliqués à deux vitesses, le droit coutumier s'opposant au droit moderne) ; (ii) le dispositif d'information qui est inadapté et favorable à la catégorie élitiste ; (iii) l'éducation au Cameroun ne vise pas à transmettre des valeurs mais à avoir des diplômes (on se retrouve avec des institutions arrogantes face aux justiciables). Aussi, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) sont effacées sur le terrain, les problèmes de Droits Humains n'y étant pas posés.

Concernant les diplômes, on a posé le problème de transparence dans la formation des jeunes et il se pose donc à ce niveau un problème moral, de formation et de suivi



approprié. Il faut au Cameroun que les Droits de l'Homme et les valeurs puissent converger.

Le problème de l'application est le système en place favorise la course vers les postes et donc contournent les lois s'il le faut. Mais il ne

faut, pour autant, pas baisser les bras car il y a des personnes qui restent honnêtes. Il existe les numéros que l'on peut composer en cas de besoin (police, gendarmerie). Le manque d'intérêt ou même de volonté du simple citoyen à lire les textes pour connaître ses droits : très peu ont ces textes chez eux.

### Panel 6 : Flux Financiers Illicites et Droits de l'Homme



Sous la modération de M. **ABOUDI OTTOU Aristide**, Journaliste à ECOFIN et développé par M. **Jean Mballa Mballa**, Directeur Exécutif du CRADEC, Me **Simon Pierre ETEME ETEME** avocat au barreau du Cameroun, et M. **Jean Bertin KEMAJOU** de Freedom services, ce panel avait pour objectif de discuter de la relation entre les flux financiers illicites et la garantie des droits humains au Cameroun, ainsi que des conséquences de cette relation sur le développement en général et la réalisation des ODD. Il s'agira d'établir dans quelle mesure une approche de développement fondée sur les Droits Humains peut contribuer à combattre efficacement les FFI et accélérer le développement. On retient de l'exposé de Jean que les FFI

désignent cet argent gagné, utilisé et transféré illicitement et qui relève de la fortune nationale et qui est donc non capitalisé de sorte à contrer l'effectivité des droits humains. Ils sont visibles en amont et en aval, motivés par des personnes qui ne recherchent que leur gain au détriment des autres. Partant de l'exemple du secteur minier, Jean a relevé le fait que malgré notre richesse du sous-sol, nous restons pauvres car ne maîtrisant pas tout ce qui se passe du fait des manipulations frauduleuses dans ce secteur. Par conséquent l'Etat ne collecte pas ce qui lui revient de droit car les entreprises ne veulent pas payer leurs impôts et la part des communautés ne leur ait donc pas reversée. On assiste plutôt à des populations qui ne font pas que s'appauvrir,

avec un environnement détruit comme héritage tandis qu'une poignée de personnes s'enrichit. Cette situation est confortée par le fait que l'Etat n'a pas tous les outils et mécanismes efficaces de surveillance de l'exploitation et de redistribution effective des ressources. Ces pratiques frauduleuses et ces manquements de l'Etat se manifestent par un ensemble de violations : présence des enfants dans les mines, les droits des femmes violés. Il importe donc que le gouvernement renforce ses capacités en vue de se doter des moyens de contrer la route aux FFI dans la gestion des ressources naturelles qui causent des pertes à l'Etat. Pour exemple, à cause des exonérations fiscales, dans le secteur des hydrocarbures a perdu environ 400 milliards en 2017 : Exonération de 200 milliards de droits de douanes des compagnies pétrolières et gazières en vue de faciliter l'exploration et l'exploitation. La même année la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) a encore accordé des exonérations pour les mêmes raisons. Cette somme aurait pu permettre de construire des infrastructures utiles aux camerounais.

Bertin a commencé par relever que les Droits de l'Homme ne s'arrêtent pas aux procédures judiciaires. Dès lors que l'on est un humain nous avons des droits opposables à tous et inaliénables. Il revient donc aux personnes à qui le citoyen a confié les pouvoirs de garantir l'effectivité de ces droits à travers notamment l'éducation et la protection de ces droits. C'est le rôle premier du gouvernement et celui de la société civile qui n'est là que pour accompagner ce gouvernement. Il a plaint le fait que les lois ne font pas l'objet de diffusion suffisante et cela contribue à encadrer l'ignorance des citoyens sur leurs droits. Les FFI se situent comme étant l'acte de violation transversale des droits humains car portant atteinte à la fortune publique. Or le Trésor a besoin de ces fonds pour assurer l'effectivité des droits des

populations (construction des hôpitaux, des écoles, etc.).

Comme son prédécesseur Me Etemé a relevé qu'il suffit d'exister pour avoir des droits, qu'importe le sexe ou la race, la religion ou toute autre condition et qu'il appartient à l'Etat de garantir ses droits. Pour réaliser ces droits il faut des moyens. Mais la vocation des FFI est d'agresser et d'empêcher la réalisation de ces droits. Les FFI constituent une menace aux idéaux des DH comme la paix, la dignité, l'égalité, en finançant notamment le terrorisme, les crimes transnationaux. Ils constituent aussi une menace à la réalisation des droits (civils, politiques, économiques, etc.) par exemple la corruption qui porte atteinte au droit à un procès équitable, le terrorisme qui constitue une atteinte la vie et à l'intégrité physique, etc. La lutte contre les FFI constitue donc ne lutte pour les Droits de l'Homme et au Cameroun, la réponse face aux FFI est encore timide tant pour l'action publique que pour la société civile et doit donc être renforcée à travers une meilleure formulation des mandats, et une meilleure appropriation pour qu'émerge une véritable approche axée sur les droits humains.

### **Echanges et questionnements**

Ont été évoqués : Les manquements du CAPAM dans rôle en matière de promotion des droits des communautés en ce sens qu'il ne collecte et ne reverse pas toutes les taxes normalement dues à l'Etat ; l'accès à l'information dans l'exploitation des ressources naturelles ; la surveillance externe de l'exploitation minière, notamment en phase de recherche surtout dans un contexte où les superpositions des titres sont permises ; le rôle des avocats dans la lutte contre les FFI ; le rôle des avocats dans la comptabilité des biens des ministres.

Il a été souligner qu'il est important que les

OSC renforcent leurs capacités en matière de surveillance pour savoir exactement jusqu'où la surveillance peut aller ou non ; qu'elles sachent quels sont les droits sur des espaces déclarés d'utilité publique ou non. Le fait de ne pas rester passif a été présenté comme une recommandation à l'endroit des populations face aux violations des entreprises ou des fonctionnaires. Ceci a d'ailleurs été encouragé à travers des mentions du code pénal qui sanctionne les fonctionnaires qui imposent des taxes au-delà de ce qui est prévu (art 135).

Le rôle de l'avocat a été précisé qui est un professionnel qui officie en fonction de la partie (son client) qui l'a sollicité (société civile, population, entreprise, etc.). L'avocat a le devoir de donner le conseil le plus proche possible de la vérité, en veillant de s'en tenir

à ce qui est prévu par la loi. Il a également l'obligation de moyen mais pas de résultat (condamnation ou pas). Il n'est pas dispensé d'administrer la bonne connaissance des droits.

L'avocat ne peut poser des actions que dans les limites de ce que lui confère la loi. Ainsi, le barreau ne peut que faire des rapports et des recommandations à l'endroit du gouvernement qui reste seul maître de la décision finale. Ce combat du barreau peut être mené avec l'aide de la société civile. En termes de droit des travailleurs, plus précisément en matière de recrutement ou de progression professionnelle qui souffre de partialité et d'inégalité nourrit par la corruption et autres fléaux, la transparence est une clé pour promouvoir la compétition et le mérite en milieu professionnel.

### **Panel 7 : Liberté d'expression, lutte contre la corruption et Espace Civique au Cameroun**



L'objectif du panel 7 était de jeter un regard critique sur la gestion de l'espace civique (pour ou contre) en rapport avec le rôle et l'impact des OSC et des médias dans le dispositif de la lutte contre la corruption au Cameroun.

Il était modéré par Me **Simon Pierre ETEME ETEME** avocat au barreau du Cameroun. M. **Mouigoum Djaone** du MINAT, M. **Rodrigue Ottou** du Ministère de la justice et M. **Christophe Bobiokono**, membre du CNC étaient les panélistes.

Après avoir présenté ce que fait le MINAT en termes de libertés publiques ainsi que le cadre juridique du MINAT qui s'appuie sur le droit interne et les conventions internationales que le Cameroun a ratifié, M. Mouigoum a mentionné que ce corpus a pour ambition d'aider à concilier les intérêts de protection de l'ordre public avec l'intérêt de protection des libertés publiques.

M. Ottou est parti de la genèse de la liberté d'expression qui tire son origine de la révolution française (1789) où plusieurs droits et libertés ont été consacrés puis repris dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1748 et apparaissent dans plusieurs constitutions en Afrique comme au Cameroun. En 1990, il y a une évolution du cadre juridique. Elle détermine l'existence et la jouissance des autres droits. Elle n'est pas absolue mais est encadrée par le code pénal et s'exerce de plusieurs manières c'est le cas des organes de presse. Au plan institutionnel, il y a un Conseil National de la Communication (CNC) pour réguler la liberté d'expression. Le problème vient du fait que les personnes ne veulent pas respecter les garde-fous qui existent. Et c'est pour cela que plusieurs médias font l'objet de poursuites.

Dans son intervention, le représentant du CNC en entamant son propos sur la loi de

1990, a relevé un emble de manquements de cette loi qui pose des problèmes à l'exercice de l'activité d'organe de presse. Tout d'abord, celle-ci se trouve obsolète au regard de l'évolution technologique. En effet, elle ne prend pas en compte la presse numérique. La conséquence est que l'on fonctionne aujourd'hui sur le régime de la tolérance administrative et on fait face à plusieurs violations ou abus. Ensuite, l'activité de presse est plutôt réprimée dans le code pénal au lieu de l'être dans la loi régulant ce métier comme dans les bonnes pratiques. Il a, par la suite, parlé de l'impact des médias dans la lutte contre les FFI et la corruption présentant que les médias ne sont pas associés aux institutions en place pour lutter contre les atteintes à la fortune publique (CONAC, CONSUPE, TCS, etc.). Ces institutions devraient faciliter l'accès à l'information aux médias mais fonctionnent plutôt dans l'opacité. Actuellement la presse n'est pas vue comme un pilier dans la lutte contre ces fléaux et ne peut donc pas avoir un impact significatif dans cette lutte. M. Bobiokono a relevé le fait que cette opacité et non implication de la presse expose la presse à des poursuites pour diffamation que le précédent exposant a mentionné. Alors que faire pour que la presse impacte mieux dans la lutte contre la corruption ? On peut déjà commencer par l'amélioration du cadre juridique et l'implication de la presse dans cette lutte.

### **Echanges et questionnements :**

Les échanges ont porté sur le rôle du CNC en matière de formation des communicateurs en journalisme ; les difficultés que rencontrent les OSC à mener les activités en raison de l'abus des sous-préfet et que conseille le MINEPAT ; l'organisation du CNC dans la protection des journalistes et l'implication avec la société civile dans cette protection ; les actions concrètes du MINAT dans la lutte contre la corruption ; la prise en

compte des valeurs traditionnelles dans la charte africaine des Droits de l'Homme ; la justification de la discrimination en matière d'autorisation de manifestation publique ; les actions (détermination des critères) du CNC pour améliorer la crédibilité des médias qui souvent se contredisent.

Les échanges auront permis de relever que face aux difficultés des OSC vis-à-vis des Sous-préfets, il est conseillé de faire amputation au MINAT afin que le dossier de déclaration soit traité. Il sera mis en instance en attendant que le SP fasse sa part. S'il traîne, il sera saisi par le MINAT pour s'expliquer. Les requêtes peuvent aussi être déposées. Les justiciables ont été invités à s'assurer d'être en règle devant la loi pour pouvoir saisir le juge judiciaire, ici compétent pour toute violation de libertés publiques (au lieu du recours gracieux préalable qui est devant le juge administratif et plus longue).

Quant aux discriminations en matière de

manifestations publiques, il a été relevé que les réunions et manifestations sont libres (principe) cependant il faut la déclarer avant (condition) et l'autorité administrative de l'espace est celui qui juge de l'opportunité pour évaluer la situation au regard de l'objectif de préserver l'ordre public.

Quant au contrôle du CNC en matière de crédibilité des médias, il a été relevé que dans un cadre où la tolérance administrative est le système appliqué, le CNC n'a pas de contrôle sur ces médias. Les autorités abusent de leurs droits pour faire ce qu'ils veulent laissant donc tout le monde se déclarer médias. Ce qui contribue à décrédibiliser les médias. Il est aussi important de distinguer les actes posés par les médias de ceux des individus à considérer dans le cas d'espèce comme des délinquants et il ne faut pas oublier que l'une des missions du CNC c'est le respect des lois et des règlements. Il faut donc laisser cet organe jouer son rôle.

## Panel 8 : Paix et sécurité comme préalables pour la garantie des droits humains au Cameroun



Modéré par M. Nguimba Mbile Jean Serge du CAMYOSFOP avec pour panélistes de Chief Ndode Tobias Ewang et Livinus Njume Esambe, ce panel à revisiter le climat de paix et de sécurité dans le pays, les défis et les opportunités de promotion pour la garantie des droits humains.

Le Cameroun a vu sa situation sécuritaire s'ébranler cette dernière année par les crises qui frappent de part et d'autre du territoire : à l'est, à l'extrême nord et dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest (NOSO). Ce qui pousse à s'interroger sur les mécanismes de respect des Droits de l'Homme en période de crise ?

Livinus a relevé le fait que la crise n'est pas un problème de langues mais surtout un problème de gouvernance dont les origines sont lointaines. On peut retenir que cette crise part de la colonisation, surtout par les anglais et les français après le passage des allemands et de la division en deux parties du Cameroun qui en a résulté. En 1954, la partie du Sud-Ouest Cameroun a été rattachée au Nigéria. En 1960, le Cameroun francophone est déclaré indépendant. En 1961, c'est le tour de la partie SO d'acquiescer son indépendance et pour la réunification des Cameroun anglophone et francophone d'avoir lieu. En 1972, on passe de la République Fédérale à la République Unie du Cameroun après la conférence de Foumban sur la déclaration du Président Ahmadou Ahidjo. En 1982, Ahidjo démissionne, remplacé par le Président Biya qui déclare en 1984, la République du Cameroun. C'est de là que le conflit est véritablement né car aucun des anglophones présents et ayant consenti au changement de la forme de la république n'a été impliqué dans la suite. Parlant des droits humains en période de crise, après avoir relevé le fait que c'est du fait du non-respect de ceux-ci, de l'absence de justice que la crise est passée à la phase ouverte que l'on connaît aujourd'hui. Il en a présenté les

impacts dont : les assassinats, tortures, destruction des infrastructures, déplacements des populations, pertes d'habitat, etc. Il a conclu en appelant à un dialogue face à face entre les deux parties prenantes directement impliquées dans cette crise qui ne fait continuer malgré la tenue du Grand Dialogue National dont la mise en œuvre des recommandations y adoptées reste grandement attendue.

Des propos du Chief Ndode, on a pu voir les rôles ou la place des Chefs traditionnels dans la crise. Ayant relevé le fait que le Chef n'a pas à initier dans la politique mais être externe et faire respecter la tradition dans sa communauté. Mais aujourd'hui le Chef ne joue pas pleinement ce rôle : il est parlementaire, sénateur, ministre, etc. Ce qui influence son rôle dans sa communauté.

Au début de la crise, les chefs ont essayé de stopper cela, surtout ce qui sont impliqués dans la société civile et ont été taxés de rebelles et sécessionnistes. Tout ce qu'ils demandaient c'était qu'au regard des réclamations des avocats et professeurs, que le gouvernement convoque un dialogue. Au lieu de cela, le gouvernement a réagi avec la violence et on ne parlait plus de revendications en termes de droits mais plutôt de sécession. Jusque-là, c'était encore gérable, mais après le passage du PM qui avait réussi à calmer la population, le Ministre Atanga Nji a contredit cela ce qui a envenimé les choses. Les Chefs ont décidé de rester impartiaux, n'étant ni pour les sécessionnistes, ni pour le gouvernement mais prônant simplement le respect des droits humains. Il a relevé quelques impacts : l'enclavement, la cherté de la vie et surtout du transport dont la sortie du « territoire ambazonien » pour Yaoundé est devenue extrêmement fastidieuse, la fermeture de la CDC et avec ça, le chômage, les assassinats. En dehors des forces armées et les « ambaboyes », il y a les personnes qui en

profitent pour faire des actes atroces.

· **Echanges et questionnements :**

Les échanges ont porté sur le rôle des chefs traditionnels dans la résolution de la crise du NOSO ; la situation des régions de l'Est et de l'Extrême-Nord ; la rigidité des différentes parties (sécession ou rien) ; la nécessité pour les Chefs d'aider à construire un système éducatif camerounais au lieu de se tourner vers ce dont nous avons hérité de la colonisation ; l'option d'une dictature éclairée car nous fonctionnons aujourd'hui dans l'anarchie, chacun regardant le Cameroun comme un gâteau ; le fait que la crise qu'il y a au NOSO est un malaise national dont certaines personnes tirent profit car continuant à se servir dans l'ombre ; le type de justice à appliquer face à ces personnes qui assassinent les autres (peut-on parler de Droits de l'Homme à leur endroit ?) ; la place des élites dans la gestion de cette crise ; le problème de gouvernance notamment avec le fait que les parlementaires ne jouent pas leurs rôles à savoir représenter effectivement les populations ; la question de la légitimité des représentants des populations dans les discussions qui ont lieu concernant cette crise.

Ces échanges auront permis de ressortir le

fait que les chefs traditionnels jouent un rôle important pour la sensibilisation des de leurs populations sur les méfaits de cette crise. Toutefois leur rôle reste limité car ils ne sont pas impliqués dans le processus une de résolution décente crise. On aura également compris que c'est un véritable problème de gouvernance, qu'il ne s'agit pas de problème entre les camerounais mais que cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de problème anglophone car le système anglophone s'est retrouvé au fil des années absorbé par celui francophone et c'est une des choses que ces populations condamnent.

On aura également compris que les sécessionnistes ne rejettent pas le dialogue car ils attendaient même beaucoup du Grand Dialogue National (GDN). Cependant, l'attitude en face laisse penser que cela n'est pas pris au sérieux ; en l'occurrence le fait d'avoir convoqué un gala au lendemain du dialogue alors que les problèmes n'étaient pas résolus.

Il faut donc que le gouvernement reste ouvert à la discussion et s'efforce de mettre en œuvre les recommandations du Grand Dialogue National.

## 4. DE LA CLOTURE DU DIALOGUE

La clôture du dialogue citoyen a connu trois (03) principales articulations :

- La présentation de la synthèse des résultats des travaux techniques du dialogue, notamment les points saillant du dialogue et la nécessité de mettre en place un plan de travail portant sur les résolutions du dialogue
- La lecture du communiqué final du dialogue ;
- La clôture proprement dite

Les participants, par la voix du Chief Ndode Tobias Ewang :

- Se sont réjouis de l'appui technique de la Tax Justice Network-Africa et du

soutien financier de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun et de l'Agence de Coopération Internationale au Développement Norvégienne pour la bonne organisation du premier dialogue citoyen ;

- Ont remercié le consortium et principalement le CRADEC pour les sacrifices consentis et les efforts fournis pour l'organisation et la tenue effective du dialogue ;
- Se sont réjouis de la qualité des intervenants et du choix des participants ;
- Ont formulés le souhait de se retrouver pour faire une évaluation de la mise en œuvre des résolutions adoptées lors du premier dialogue citoyen.

# CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Le dialogue citoyen du 09 au 10 décembre 2019 ayant pour thème « **PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE ET PROMOTION DU DEVELOPPEMENT, LA PAIX ET LA SECURITE** » a connu la participation d'une centaine de personnes venues d'horizons et d'appartenances professionnelles multiples et divers représentants notamment : la Délégation de l'Union Européenne au Cameroun ; les institutions étatiques, les autorités traditionnelles ; les OSC, les avocats ; les médias et les établissements d'enseignement supérieur. Ces acteurs ont mené des échanges et discussions autour de nombreuses thématiques connexes au thème central et permettant de mettre en exergue plusieurs préoccupations importantes relatives notamment à la gestion efficiente et le contrôle citoyen des ressources budgétaires, la lutte contre la corruption, la place de la sanction et de l'éducation dans la lutte contre la corruption, les limites de la digitalisation, les mécanismes de lutte contre les flux financiers illicites, la violation des Droits de l'Homme, le rôle des avocats dans la protection des Droits de l'Homme contre les flux financiers illicites, la place de la société pour la protection des Droits de l'Homme dans l'industrie minière, l'impact des médias dans le dispositif de lutte contre la corruption, le respect des Droits de l'Homme en situation de crise, le rôle des chefs traditionnels dans la résolution de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la nécessité d'un dialogue franc et ouvert sur la crise.

Ces échanges et discussions ont conduit à la formulation et la validation de nombreuses recommandations. Alors que l'une des recommandations majeures étant d'élaborer un plan de travail pour la mise en œuvre des résolutions du premier dialogue citoyen,

l'ensemble des recommandations ont été les suivantes :

Intégrer la tradition (valeurs communautaires) dans la gestion de la fortune publique afin de rendre les citoyens un peu plus responsables ;

Contribuer à réduire l'espace entre les institutions et les administrés pour rétablir la confiance ;

Sensibiliser les usagers sur les mécanismes de fonctionnement de la digitalisation des services ;

Inculquer des valeurs éthiques aux jeunes et aux contrôleurs de la fortune publique ;

Veiller à rapprocher les institutions modernes et traditionnelles de leurs populations ;

Veiller sur le contrôle des systèmes digitaux ;

Garantir la disponibilité de l'énergie électrique afin d'encourager la dématérialisation de l'administration ;

Renforcer les capacités de notre administration sur l'utilisation de l'outil informatique ;

Sensibiliser les citoyens à la dénonciation des pratiques de corruption ;

Encourager les recherches scientifiques pour comprendre pourquoi les citoyens s'accommodent à la corruption ;

Doter les institutions de luttres contre la corruption d'une force coercitive ;

Conformément à la loi cadre de 1996, les OSC doivent user de leur droit d'ester en justice en tant que partie civile en raison des droits en violation du droit à l'environnement ;

Renforcer la transparence dans la gouvernance afin de mieux lutter contre les flux financiers illicites ;

Encourager les citoyens à se mobiliser pour poser des actions contre les flux financiers illicites ;

Assurer la mise en œuvre des politiques et plans d'action nationaux relatifs à la lutte contre la corruption et à la promotion des droits humains ;

Faire un plaidoyer pour le renforcement du cadre juridique des médias en matière de lutte contre la corruption ;

Mettre en place des centres d'éducation aux Droits de l'Homme ;

Faire un plaidoyer de la décentralisation du numéro vert dans le cadre de la protection des droits humains ;

Tenir compte de ce que pour avoir système

éducatif national, il est nécessaire d'avoir d'abord une langue nationale ;

Tenir compte de nos cultures pour la résolution de la crise du Nord-Ouest et Sud-Ouest ;

Associer les chefs traditionnels à tous les processus visant à la résolution de la crise du NOSO ;

Encourager la mise en œuvre des résolutions du grand dialogue national ;

Elaborer un plan de travail pour la mise en œuvre des résolutions du premier dialogue citoyen.

# Annexes:

## Liste de présence



12X JUSTICE NETWORK AFRICA





UNION EUROPÉENNE

### FICHE DE PRESENCE

Objet: ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....

Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »

Date et Lieu: ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
					Jour 1	Jour 2		
1	DJAMILATOU MANOU	BERTOUA	ADINI - EST	POINT FOCAL EST	E-mail: Manuedjamilatou@gmail.com Tél: 697316867 BP:			
2	Sobanon Shefu	Yaoundé	CONSULTE	DRIVER	E-mail: Tél: 677 57 10 92 BP:			
3	MINLO EKOTO Gertrude Agnès Eke Ndo	Yaoundé	MINEPAT	Cadre	E-mail: ekjetrose@gmail.com Tél: 6778329552 BP:			
4	Dilian Helleng	Yaoundé	the Guardian Post	Journalist	E-mail: velleng.dilian@gmail.com Tél: 673 91 88 01 BP:			
5	Amougou Owono PATRICK	YAOUNDE	CONSULTE	DRIVER	E-mail: Tél: 695 01 08 01 BP:			
6	MBARIGA MARCEL	yaoundé	Chambrière de COMBRE	DRIVER	E-mail: Tél: 65226667 BP:			
7	ACHO Remi Tzezek	Yaoundé	CONSULTE	DRIVER	E-mail: Tél: 67 00 5 23 58 BP:			

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
					Jour 1	Jour 2		
01	ZEH ZEH FRANCK	CHGA CITE U	CHGA	ETUDIANT	E-mail : FRANCKS ZEH ZE @ Gmail.com Tél : 690082508 BP :			
02	ZAMBO JOSEPH	CHGA CITE U	CHGA	ETUDIANT	E-mail : 69065162 POB GMAIL.COM Tél : 690651623 BP :			
03	NGNINPA D. RUSSEL	CHGA CITE U	CHGA	ETUDIANT	E-mail : RUSSELBEBE54@GMAIL.COM Tél : 695297536 BP :			
04	BIWOLE ME NIAK	CHGA CITE U	CHGA	ETUDIANT	E-mail : Mavisgabikibole@25.com Tél : 657320917 BP :			
05	EXOUWA ARSENE	YAOUNDE	MINAFI	CADRE	E-mail : Eeeflu@cameroon.gov.cm Tél : 673664222 BP :			
06	AKAMBA MARIE	CPPSA CONSUPE YAOUNDE	CPPSA CONSUPE	ETUDIANTE CADRE	E-mail : AKAMBAIECLAIRE@gmail.com Tél : 6948535511 BP :			
07	OKALI NODIÈGE				E-mail : SIMOKALI@yohoo.fr Tél : 679635997 BP :			



Tax Justice Network Africa



**FICHE DE PRESENCE**

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN .....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de MvoléYaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
				Jour 1	Jour 2		
Mme K Weedi Catherine	Yaoundé II	Mairie de Yaoundé II	chef de service	E-mail : CATHYKWEEDI@yblak Tél : 675500893 BP :			
ABA HUBERT	YBE	MINDDEVEL	CA	E-mail : Tél : 677297972 BP :			
SESSO SIMO SIMPLICE	YBE	CONSULTING	Agent de ETM	E-mail : BOLISEB2000@YAHOO.FR Tél : 69371853 BP : BP 67604N			
NKE JOSEPH ANICET	Yolè	AFRO LEADERSHIP	chargé de projets	E-mail : nkjoseph@afroleadership.com Tél : 698045808 BP : 16200			
Amand NAWETACH	Yolè	Canal 2	Tournelet	E-mail : nmanuel2018@yahoob.fr Tél : 677210694 BP :			
MANGA ESSOUMA FRANÇOIS	Yolè	IRAD	chercheur	E-mail : 2800umanga2007@yahoo.fr Tél : 699557142 BP : 2123			
MOUNPAN	Yolè	DUE		E-mail : Tél : 699902395 BP :			

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvoloyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
				E-mail :	Tél :	Jour 1	Jour 2
NGUINI ATANGANA Phi Libert	Yolè	CRAD&C	VICE-PCA	E-mail : nguini.philibert@crad&c.org Tél : 677922210 BP : 7195 Yolè			
MINDJIA ARISTINE	Yolè	CONSUPE	Protocole/ CECOM!	E-mail : aristindeminda@consupe.org Tél : 697353587 BP :			
SH. Mvondo Bruno	Eboloug	ReCTrad	Président	E-mail : mvondobruno@rectrad.org Tél : 677810944 BP :			
NSANGOU MORANG GEORGES	Yolè	CPPSA	Président	E-mail : nsangoumorang@cppsa.org Tél : 696867577 BP :			
BAWOU A PIM MELANIE	Yolè	CARE-ENERGY	Présidente	E-mail : melanie.bawou@care-energy.org Tél : 657218740 BP :			
WADAO Sandrine	Yolè	COALCAN	Présidente	E-mail : wadao.sandrine@coalcan.org Tél : C. Cam 6784737 BP :			
ABANIDA NGUELE Serge Didier	Yolè	CONSOPE	Chief celproic	E-mail : s.abanida@consope.org Tél : 67757341 BP :			



## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
				Jour 1	Jour 2	Jour 1	Jour 2
NDJENGWES BIKTIK FABRICE	YAOUNDE I	CPTSA	ETUDIANT	E-mail : FABRICE BIKTIK@G.M Tél : AIL.COXI.656742090 BP :			
MONTHE HAROLF Loïc	YAOUNDE I	CPTSA	ETUDIANT	E-mail : HAROLF.MONTHE@Gmail Tél : 655-05-66-30 BP :			
Joël Bidinga	YAOUNDE	Coxafrica	Responsable de la production	E-mail : JOELBIDANGA@Gmail Tél : 672540328 BP :			
Valérie Bongue	YAOUNDE	Coxafrica	Journaliste	E-mail : Tél : BP :			
Kéna Joui Sean Berthou	Ya	Freedom's Service	Président	E-mail : Keneber@yahoofr Tél : 678800507 BP :			
ABGAdiver Shiphum	GAROUA	chercheurs sans Frontière	Juriste-Consult	E-mail : Shiphum@yahoofr Tél : 69423855 BP :			
Ndo Martina	Zoefele	Green Africa	Présidente (Secrétaire)	E-mail : ndomartina@yahoofr Tél : 683301683 BP :			



Norad

tax justice network Africa



UNION EUROPÉENNE

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....

Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »

Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de MvolyéYaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
ONANA ELOUNA	YAOUNDE	SPPSA	ETUDIANT	E-mail : JEANONANA@gmail.com Tél : 656382372 BP :			
FOUDA THEODORE	YOKABOUNA	ASCOTILE	Président	E-mail : davidmango15@yahoo.fr Tél : 675769020 BP : 1814			
DSAONE. MOUGOM	YAOUNDE	MINAT		E-mail : Tél : 694-15-84-43 BP :			
NWAFI CHOK Aristide	YAOUNDE	CÉRAGH	Président	E-mail : ARISNWAFI.CHOK@pauk6a Tél : 630109169 BP :			
Probert Nginyuni	Yaoundé	Cellcom/Camrpa	chef Cellcom	E-mail : rotsarodjingsing@yahoo.fr Tél : 6926183057 BP :			
YOH ELVIS NCHINDA	YAOUNDE	CHAMBRE DES COMPTES	Magistrat	E-mail : nchinda.yoh@yahoo.fr Tél : 699302980 BP :			
ETOGA ERIC	Yaoundé	DNT	CPE H du Programme IF	E-mail : eric@yaho.fr Tél : 699515616 BP :			



Norad

18x JUSTICE NETWORK AFRICA



UNION EUROPÉENNE

### FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolié/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
DESIRE ARUND	Yaoundé	UF	Cdc	E-mail : arund@cameroon-peace.com			
				Tél : 655 980277			
				BP :			
YEBGA MATIF	Yaoundé	Chambre des Comptes	Conseiller Naute	E-mail :			
				Tél : 699874154			
				BP :	1730 Yolé		
EKANGA NANG	Bertoua	APROBAS	Coordo	E-mail : apro@das-bt@yahoo.fr			
Jean Claude	Bertoua			Tél : 676146315			
				BP :			
NKOUNE NKOUNE	Bertoua	SEC/EST	Délégué	E-mail : apro@das-bt@yahoo.fr			
				Tél : 695904255			
				BP :			
Chief Ndode	Bangem	AFRINET	S. General	E-mail : afrinet@cameroon-peace.com			
Tobias Ewang				Tél : 674679212			
				BP :			
Cobette Jani	Niize	CPTU	journalist	E-mail : janico@zeut@yahoocom			
				Tél : 675860537			
				BP :			
SIBINE SIBINE	Ydé	CRADBC	AAC	E-mail :			
				Tél : 636271506			
				BP :			



Norad

THE JUSTICE NETWORK OFFICE



UNION EUROPÉENNE

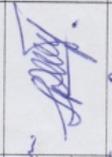
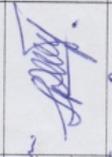
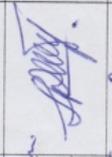
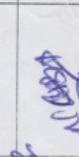
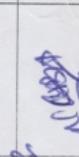
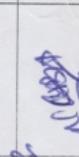
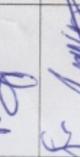
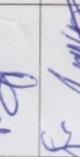
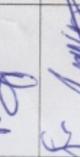
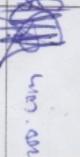
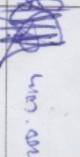
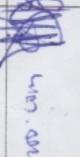
### FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES	SIGNATURE	
					Jour 1	Jour 2
MIEBARA Vincent de Paul	YAOUNDE	CRTV	Journaliste Producteur	E-mail : nicubdelwood.nelza@gmail.com Tél : 697740034 BP :		
DJATEU Flauret	Bafoussam	Zeem Network	Coordinateur	E-mail : zeem-network@gmail.com Tél : 69950017 BP : 378 Baf		
ONDOA Marie	Nkoroum	CHATEC	Administrative	E-mail : Tél : 694941574 BP :		
OTIYOU Rodrigo	Yaoundé	HIN Justice	Coordinateur	E-mail : otou.hubert@yahoo.fr Tél : 691948034 BP : 1000 ginyedue		
SIMON Francis	Yaoundé	TI-Cameroun	Project Manager	E-mail : francisimou@yahoo.com Tél : 691163868 BP :		
FOMEKUNGS Solomon	Yaoundé	SEP	Directeur	E-mail : Sorkice1@yahoo.com Tél : 695863636 BP :		
NILENT Jean Paganin	Yaoundé	CRTV	Coordinateur	E-mail : Tél : 67757859 BP :		

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
KILAWA Pierre	YAGOUA	Mairie de Yagoua	Maire	E-mail : kilawa.pierre@gmail.com Tél : 699476538 BP :			
Di blig	"	Union Européenne	Chargé prof.	E-mail : Di blig@ceon-empire.eu Tél : BP :			
NGUAMBA CHARLES	Yole	SEPTORAD	Coordinateur	E-mail : nguamba.charles@septorad.com Tél : 675-32-98-42 BP :			
Doneno Bernard	Yde	RWYPCameroun	S.T.	E-mail : bendeno.bernard@rwypcameroun.com Tél : 677157796 BP :			
Fonban Emmanuelle	Yole	ITIE HORIZON	Journaliste	E-mail : Tél : 674774546 BP :			
MUGO EBANI	Douala	ADIN	Journaliste	E-mail : forummammul@adin.com Tél : 690788809 BP : mvekanidenise@gmail.com			
ESAMBE LOUIS Yde	Yde	AGNR	CEO	E-mail : lesambe@agncameroon.com Tél : 678137737663179380 BP :			



Norad

tax justice network Africa



UNION EUROPÉENNE

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....

Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »

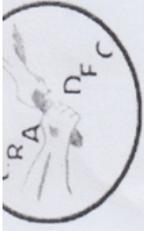
Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvoliyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
Josephine Yelang Douala	Douala	FASEDEU	Exec Director	E-mail : josephine.yelang@fasefeu.org Tél : 6908222267 BP : 4440			
NISEK Jope	Yaoundé	NINFI	ISB	E-mail : nisek.jope@yachos.fr Tél : 699898811 BP :			
NGBUA BELINGA Michelle	Yaoundé	U.Y.I	Student	E-mail : michellebeling1@gmail.com Tél : 691952798 BP :			
Philippe NDA	Yaoundé	Barometre Communautaire	REC	E-mail : philippenspa@hautmel.com Tél : 69695387 BP :			
BIROKI Samuel	Yde	PLAN OSCAM	President	E-mail : samuelbiroki@oscaml.com Tél : 695894065 BP : 17-118 Yde E-mail : birokie.samuel@gmail.com Tél : 691797605 BP :			
RIMOH AGNAMA JOELLE	Yde	EPADUC	President	E-mail : joelle.agnama@epaduc.org Tél : 699273560 BP :			
BELLE ALEXANDRE	Yde	PLAN OSCAM	UGA/ROSTIP	E-mail : alexandre.belle@oscaml.com Tél : 699273560 BP :			



Norad

Tax Justice Network Africa



UNION EUROPÉENNE

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
				Jour 1	Jour 2		
MBA MBIK JEAN SERGE	<del>Yde</del> BERTON	CAM-JOSFOP	P.R.O	E-mail : nguambambaikei Tél : Jean.serge@ydehost.fr BP : 695.67-690.15			
Neva & Amunye	Yde	INTEGRATION		E-mail : amunye@ydehost.fr Tél : Ydehost.fr BP : 694 260/95			
Darsen Lambo Ebelle	Yde	Camer.be	Journaiste	E-mail : Tél : 699411404 BP :			
Dr ALBERT ZE	Yde	CAMERCAP-PARC	Expert S.E	E-mail : zealbert@ydehost.fr Tél : 675 73 64 87 BP :			
Joseph Desire ZEBARE	Yde	RECOAH	National Coordination	E-mail : Tél : 699436330 BP : 17 148			
ERIC LAOUMA	Yde	CRTV NEWS	Journalist	E-mail : richou@ydehost.fr Tél : 696250972 BP :			



tax justice network Africa



## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN .....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvoloyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
				E-mail :	Tél :	Jour 1	Jour 2
Joyeuse Mengue.P.	Yde	CRTV-News	Camerounais	E-mail : Tél : 695737996. BP :			
Amed Bissonomy	Yde	CRIV-NEWS	Tecision	E-mail : Tél : 654393596 BP :			
Elomo ANDERLA	Yde	COSADER	CONSULTANTS	E-mail : andela@ychoo.fr Tél : 699591756 BP :			
Charlie Partiel NORDMAN	Yde	Afokadership	President	E-mail : 699997093 Tél : cmngounou@gmail.com BP : 16200 Yaounde			
LUCRESSE	Yde	UYI	Etudiante	E-mail : sikedifucress@gmail.com Tél : 696-25-43-63 BP :			
MAYO STELLA	Yde	UYI	Etudiante	E-mail : Mayo.chimani@gmail Tél : 690 84 73 96 BP :			
CHEMDE DANELIE	Yde	UYI	Etudiante	E-mail : danielchemde@gmail.com Tél : 65 12 21 60 BP :			



Norad

Justice network Africa



UNION EUROPÉENNE

### FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....

Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »

Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolié/Yaoundé, la République du Cameroun .....

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
					Jour 1	Jour 2		
5	TIENTACHE BEGASSA	YAOUNDE	CRADEC	Directeur E-commerce	E-mail : vitakob100@gmail.com Tél : 67325093 BP :			
6	Niyada Mani	Yaounde	Le Procès International	Observateur Assistent recherche	E-mail : nyadaman2007@yahoo.fr Tél : 677236998 BP : BP 20894de			
7	Chi Atanga	Yaounde	RELUFA	recherche	E-mail : chininica@yahoo.com Tél : 654463362 BP :			
8	AMINA SOLANGE	YAOUNDE	CRADEC	hôtesse	E-mail : aminasolange08@gmail.com Tél : 656403860 BP :			
9	NAGAI LOUISE	YAOUNDE	CRADEC	HÔTESSE	E-mail : Tél : 669566897 BP :			
10	OKOUMOU Thérèse Sylvie	Ydé	CRADEC	Hôtesse	E-mail : THEYOKOUMOU@gmail.com Tél : 65633895 BP :			
11	TOUNMI ROMARIC NDEJIMI	YAOUNDE	CRADEC	DOCTORANT	E-mail : ROMARICTOUNMI NDEJIMI@gmail.com Tél : 652179747 BP :			

TOUNMI NDEJIMI ROMARIC



Norad

Tax Justice Network Africa



UNION EUROPÉENNE

### FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....

Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »

Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
HAMI, RAPHAEL N°	yole I	C.H.S.A CRADEC Yaoundé I	DOCTORANT	E-mail : Tchami.Raphael.Twins@dymal.com Tél : BP :			
KUINKEL Armand	Yndé VI	CRADEC	Master	E-mail : Tél : 699582729 BP :			
DUBA JACOB	Yde	CRABEC	RAF	E-mail : Tél : BP :			
CHIKHE GEMAIN EKINHT SAGA NINE SÉRAPHINE NGUEPNANG	Bumenda Yaoundé	CRADEC	student	E-mail : gachikhegmain@gmail.com Tél : 653006657 BP :			
oubaKary	Yde	CRADEC	C.P.C	E-mail : Sseraphine@cradec.cm Tél : 696476246 BP :			
EGUEDSUI	yole	CRADEC A.A.CP	chauffeur coordonnateur cha	E-mail : Tél : 677455030 / 678873842 BP : BoubaKary Bouba 452@gmail.com E-mail : Rosaliennequeleli@yole1.com Tél : 67613650 BP :			



**FICHE DE PRESENCE**

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSE		SIGNATURE	
				Jour 1	Jour 2		
3 NIKOT Francis	Yaoundé	Centre d'Action Populaire des Camerounais	Dirigeant	E-mail : nko2013@yahoo.fr Tél : 699 71 94 53 BP :			
11 <sup>ME</sup> ETERE ETENE SIMONE	Yaoundé	Avocat	Expert Amalgame	E-mail : sptem75@yahoo.fr Tél : 677743845 BP : 12538			
12 <sup>ME</sup> ABONO Maurice	Membak EST-Cam	CAPEC/PFE CEEF/THAC	Coordo	E-mail : Tél : 675 12 36 10 BP : abonmaurice@yahoo.fr E-mail : abonmaurice@yahoo.fr Tél : BP :			
2 NGUIE HEP HEPSEU AICHA LINDA	OUEST	EUDIANTIE	U YAOUNDE I	E-mail : Aicha@com Tél : 657-72-31-37 BP :			
*KEMMA Martin NBANDENJEU NJEUGA YUAN JOEL	Yaoundé OUEST		Journaux Libres Reporter	E-mail : kemmamartin@guail.com Tél : 695 726 458 / 677 446 329 BP : cjos7519 yaounde E-mail : Tél : 691 07 15 00 BP :			

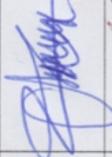
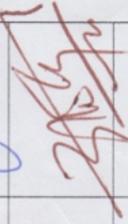
## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN .....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
						Jour 1	Jour 2
Dwomou Thomas Rogu	Jamndé	ADIN	SE	E-mail : t.owomou@adinhoc.com Tél : 677778104 BP :			
Tobie Atangana	Yaoundé	Collectivités Territoriales	D.P	E-mail : Collimazague Tél : 697531377 BP :			
ABONDI OTON	Yaoundé	Ecofin	chargé de l'Editing	E-mail : abandiotton@ecofin.fr Tél : 696179104 BP :			
Monique Anastasie Mnstelle	Yolé	ART	point de contact TELE	E-mail : moniqueinstelle@yahoo.fr Tél : 699528636 BP :			
Esogbo Oumar Yolande	Yolé			E-mail : Tél : 696979434 BP :			
Clément Noumssi	Yaoundé	Camerepressagency - cam	Journliste	E-mail : noumssiement@yahoo.fr Tél : 679238488 BP :			
RICHARD MARCEL ONDENTON	YAOUNDÉ	NBS1 Media	reporter	E-mail : Tél : 690587072 → BP : FECBOOK			

## FICHE DE PRESENCE

Objet : ..... 1<sup>ER</sup> DIALOGUE CITOYEN.....  
 Thème Général « Protection de la Fortune Publique et Promotion du Développement, la Paix et la Sécurité au Cameroun »  
 Date et Lieu : ..... Du 09 au 10 décembre 2019 au CENTRE JEAN XXIII de Mvolyé/Yaoundé, la République du Cameroun .....

NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION	FONCTION	ADRESSES		SIGNATURE	
				Jour 1	Jour 2		
2 JOËL WILLIAM NJOM YAOUNDE	YAOUNDE	CATU YDE FM 94	JOURNALISTE	E-mail : joelwilliamnjom@lebon.fr Tél : 695654203 BP :			
2 ROBIKANO ANTOIN TORHE	Yaoundé	CNS DP KALARA	-	E-mail : c.bobio@gmail.com Tél : 699913794 BP : 34695702 E-mail : Tél : BP :			
				E-mail : Tél : BP :			
				E-mail : Tél : BP :			
				E-mail : Tél : BP :			
				E-mail : Tél : BP :			



**Union Européenne**